



EIA-FR | ARCHITECTURE | SA5 | A3

atelier buchhofer-gloor, architecture 3ème année Bachelor

UN HOTEL POUR L'INTEGRATION

## SOMMAIRE

REMARQUES PRELIMINAIRES	7
THEMATIQUE	
Un hôtel pour l'intégration	10-11
A PROPOS DE BIENNE	12-19
Un regard sur la ville	
Quelques repères historiques	
SITE DE L'ATELIER	20-25
Bienne, Werkhofstrasse	
PROCESSUS DE PROJET	26-29
Organisation des activités	
CALENDRIER DU SA5	30-31
PROGRAMME	32-35
Liste des locaux	
CADRE DIDACTIQUE	
Critiques, dialogues, rapporteurs, évaluations	36-37
DOCUMENTS ET RENDUS	38-39
Impressions et charte graphique	

## EIA-FR | ARCHITECTURE | SA5 | A3

atelier **buchhofer-gloor**, architecture 3ème année Bachelor

### Coaching Team

Stephan Buchhofer; stephan.buchhofer@hefr.ch; 076 576 76 88  
Philippe Gloor; philipe.gloor@hefr.ch; 079 261 69 01

### Expert externe

Marc Widmann, Widmann Architectes, Genève  
Basil Spiess, Skop Architektur und Städtebau, Zürich

### Bureau du secrétariat

B40.19  
Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg | Hochschule für Technik und Architektur Freiburg  
Boulevard de Pérolles 80 | Case postale 32 | CH-1705 Fribourg | Tél. +41 (0)26 429 66 11 |

## REMARQUES PRELIMINAIRES

Le présent document traite uniquement de l'organisation du travail d'atelier pour le semestre d'automne SA5.

Certaines étapes du projet SA5 se feront en groupes plus ou moins élargis, d'autres étapes feront l'objet d'un travail individuel.

L'organisation et la distribution des tâches internes aux groupes est assurée par les étudiants.

L'organisation des ordres de passage des critiques ou jurys, est assurée par les étudiants mais doivent faire l'objet d'une inversion des horaires d'une semaine à l'autre.

Fig.1 pages 8 et 9  
Schwarzplan de Bienne



## THEMATIQUE

### Un hôtel pour l'intégration

#### Un objectifs social

Au court du semestre SA5, la thématique aura trait à la formation intégrative par le biais d'une structure professionnalisante. Il s'agira d'appréhender les aspects d'un programme complexe à caractère social et professionnel destiné à offrir appui et soutien à l'ensemble du système de formation au travers des outils de la pédagogie spécialisée de l'orientation professionnelle. La mission principale du service de préformation est d'assurer et de soutenir la scolarisation de jeunes adultes aux besoins particuliers et d'accompagner le processus d'insertion sociale par la formation préprofessionnelle. Les outils pédagogiques principaux sont la préformation et la mise en situation préprofessionnelle au sein d'ateliers spécialisés. Ainsi, les bénéficiaires trouvent au travers de ce cadre, le moyen de mises en situations professionnelles dans un environnement soutenant répondant aux besoins spécifiques de ces derniers. Le processus d'insertion sociale étant au centre des préoccupations d'une telle institution, la mise en situation est prévalent.

#### Un programme hôtelier comme support

Actuellement, l'offre en hébergements dans le segment des chambres abordables et haut de gamme fait défaut à Bienne.

Idéalement situé le long de la Suze de Madretsch, à deux pas du centre-ville, le site choisi se prête parfaitement au développement d'une structure hôtelière à vocation sociale.

Le site, qui comprend déjà le centre d'intégration Multimondo installés dans l'ancienne tréfilerie, avec ses salles de formation, ses ateliers et ses lieux de rencontre, et le centre de formation USAT (Union Suisse Automation et Tableaux électriques), présente un grand potentiel de développement.

Le programme du semestre comprend une structure hôtelière, un restaurant avec une cuisine de production ainsi qu'une blanchisserie/laverie et des locaux liés à la formation. L'exploitation de cette infrastructure se fait au service d'un projet d'intégration sociale.

Fig.2 Hotel Daniel, Vienne  
(Source:www.daniel-vienna.com)



## A PROPOS DE BIENNE

### Un regard sur la ville

La ville de Bienne connaît une croissance économique et démographique constante depuis 15 ans. Avec ses 55 000 habitants (en 2017), ce ville bilingue est l'une des 10 plus grandes villes suisses. Pourtant, le cliché que «Bienne est, et reste la maison des pauvres de la Suisse» est omniprésent. Bienne est pauvre, jeune et multiculturelle...

Bienne fascine et polarise: On y recense près de 150 nationalités différentes. En comparaison: la ville de Zurich, où vivent 7 fois plus d'habitants, compte 160 nationalités.

Les nombreuses manifestations culturelles destinées à un large public qui émergent de façon spontanées ainsi que les institutions caritatives telles que Multimondo installé dans une ancienne tréfilerie témoignent également de la grande diversité culturelle présente dans cette ville.

Bienne n'est pas un pôle attractif d'un point de vue touristique. Malgré que cette ville soit inachevée ou que son développement soit par endroit "inconscient", Bienne a toujours affiché l'ambition de devenir un pôle urbain important. Bienne veut beaucoup, parfois trop. La ville se veut belle, visionnaire, jeune, innovante et cosmopolite. Elle se rêve parfois être la petite jumelle de Vienne, Berlin, Paris, Detroit ou même de Brasilia. Bienne aspire à la "grandeur" tout en y étant empêché par identité provinciale. Sa qualité première se situent davantage dans l'improvisation que dans l'anticipation – se révélant tantôt informelle et spontanée, tantôt ambitieuse et volontaire de grands gestes.

Par le développement de nombreuses friches industrielles telles que le quartier des tréfileries, l'ancienne fabrique General Motors ou l'aire Schnyder, les responsables politique tendent à améliorer la qualité de vie des Biennois par le biais de mesures urbanistiques qui visent à renforcer la densification. Des projets tels que la nouvelle construction du campus BFH pour l'architecture et la technique, le Swiss Innovation Park ou le projet de l'île de la Suze en témoignent.

De nombreux projets plus modestes comme l'habitat sans voiture à la Fabrikgässli ou le développement des quartiers de la Brühlstrasse ou de Heuer sont le reflet d'une densification urbaine consciente et maîtrisée.



Fig.2 La Coupole, Bienne  
(Source: internet)



## A PROPOS DE BIENNE

### Quelques repères historiques

A l'exception de la découverte de quelques pièces de monnaie romaine en 1846 près de la source de la Fontaine ou Romaine, rien n'atteste de la présence de vestiges romains dans la vieille ville de Bienne.

**1141/42** Premiers documents citant la ville de Bienne (Belna)

La création de la ville de Bienne a lieu entre 1220 et 1230 par le seigneur local, le prince-évêque de Bâle, dont le territoire s'étendait au sud jusqu'au lac de Bienne. Bienne a été construite sur le dôme de la source romaine, de l'autre côté des frontières des territoires de Nidau, des comtes de Neuchâtel et Nidau.

**1230** Citée pour la première fois lorsque l'évêque Heinrich a fait cadeau au couvent d'Hauterive de l'impôt biennois «in urbe de Buena».

**1234** Un document cite la ville de Bienne (burgum de biello) comme point central d'un baillage s'étendant du four à chaux de Gléresse jusqu'à Boujean.

**1251** Pour la première fois est citée la commune en tant que communauté des bourgeois

**1252** Nomination d'un maire avec un Conseil de ville de 12 membres. Premier sceau de la ville.

**1275** Lettre de franchise royale : droit de cité donné par le roi Rodolphe de Habsbourg. Mêmes droits que ceux attribués à la ville de Bâle (Zankapfel Stadt Biel / Bistum Basel).

Bienne conclut de multiples alliances: 1279 Berne, 1311 Fribourg, 1334 Soleure, 1342 Morat, 1395 La Neuveville. Avec les couvents de la région: Bellelay, St. Imier, Moutier-Grandval, Frienisberg, Trub, St. Johannsen und Gottstatt. Et aussi: les comtes et chevaliers de Neuchâtel, Nidau, Aarberg, Valangin, Ste-Croix et Grandson.

Premiers décrets (documents signés à la main): Règlement communal, Règlement de police, Code pénal.

**1296** Participation des Biennois aux campagnes militaires des Bernois (confédérés) 1298 Donnerbühl, 1333 Gümnen, 1334 Wimmis, 1375 contre les Gugler à Anet, 1415 conquête de l'Argovie, 1443/44 ancienne guerre de Zürich, 1460 conquête de la Thurgovie, 1474-1477 Guerre de Bourgogne, 1478 Giornico, 1499 Schwabe, 1512 drapeau biennois frappé des deux haches d'or, 1529 Guerre des Kappeler, 1536 conquête du Pays de

Fig.3 -

Vaud, 1656 : première guerre de Villmergen, 1712 2e guerre de Villmergen.

**1367** Lors du marché automnal une dispute éclate entre les habitants de Bienne suite à la destruction du château épiscopal et à l'incendie qui a détruit la ville. Auparavant l'attitude des Biennois favorable aux Confédérés provoquait l'ire de l'évêque Jean de Vienne. A l'exception de quelques fragments de murs, il ne reste aucun vestige de l'ancienne ville de Bienne.

**1380 + 1388** La ville obtient de nouvelles chartes de franchise de l'évêque la libérant de quelques charges mais qui confirment sa soumission à l'évêque. Ce n'est qu'au cours du 15e siècle que la ville a pu renaître de ses cendres et devenir plus belle, plus solide.

**1390** La ville compte 100 ménages et 500 habitants.

**1478** Bienne s'allie à la Confédération. Elle assiste dès 1500 aux assemblées mais seulement avec voix consultative.

**1489** L'évêque Kaspar ze Rhyne offre aux biennois le terrain du château. Ils y construisent entre 1530 et 1534 l'Hôtel de Ville, puis entre 1589 et 1591 l'arsenal (qui deviendra plus tard le théâtre municipal).

**1528** La ville de Bienne et ses alliés de Pieterlen, les communes du lac et l'Ergüel adoptent la Réforme. Le réformateur Thomas Wyttenbach (précepteur de Zwingli) n'a pas pu vivre l'événement car il est décédé en 1526.

Pour ce qui était du domaine religieux, la ville de Bienne était soumise à l'archevêque de Lausanne jusqu'en 1528.

**1564** Terrible épidémie de peste. 640 habitants (sur 1200) en sont les victimes.

**1589 / 1595** 17 femmes et 1 homme sont brûlés vifs pour sorcellerie.

**1594 - 1608** Bienne objet de partage: dans le dos de Bienne l'évêque et les Bernois signent le contrat suivant:

Les Bernois achètent à l'évêque la ville de Bienne, y compris Boujean, Evilard et Vigneules contre une forte somme d'argent. Les Bernois renoncent à tout droit sur Moutier. Ce traité fut avilisé par la diète de Baden en 1610.

**1618 - 1648** Guerre de trente ans. Les Biennois refusent de fournir à l'évêque des soldats pour lutter contre les Suédois. Entre contrepartie ils doivent fournir, selon le plan de mobilisation

de la Confédération de 1647, un contingent de 200-600 hommes qui seront incorporés aux troupes suisses fortes de 12'000-36'00 hommes.

**1798** Le 6 février les troupes françaises occupent Bienne sans rencontrer de résistance.

Bienne devient le chef-lieu d'une région de 18 communes sous le nom de « Canton de Bienne » dans un périmètre comprenant La Neuveville, Lamboing, Péry, Romont, Perles, Reiben et Meinisberg. Ce canton est rattaché en 1798 – 1800 au Département du Mont Terrible et dès 1800 au Département du Haut-Rhin (capitale Colmar).

#### **1798 – 1813**

Les Biennois savourent « Liberté, Egalité, Fraternité ». Mais ils doivent payer de lourds impôts, le maire est nommé par les Français et la contrebande fleurit.

#### **1813 / 1814**

Après la défaite des Français lors de la bataille de Leipzig, les troupes autrichiennes et russes entrées à Bienne provoquent une grave épidémie de Typhus. En l'espace de 3 mois ce sont 123 Biennois et 200 soldats étrangers qui en meurent.

#### **1815**

Congrès de Vienne. Georg Friedrich Heilmann (ambassadeur des Biennois) tente d'obtenir la création d'un canton de Bienne souverain comprenant la partie réformée de l'évêché de Bâle, avec pour capitale Bienne. Le Congrès refuse et offre Bienne et le district de Nidau aux Bernois.

#### **1832**

Bienne obtient le siège de la Préfecture et est ainsi séparée de Nidau. Les communes suivantes font partie de Bienne:

1899 Vigneules, 1917 Boujean, 1920 Madretsch et Mâche

#### **Nombre d'habitants à Bienne**

1390	500	1950	48'400
1600	1'400	1967	67'500
1798	2'000	1980	54'700
1850	3'600	1995	51'285
1880	11'600	2000	48'942
1900	21'700	2010	52'740
1920	34'600	2016	54'456

## SITE DE L'ATELIER

### Bienne, Werkhofstrasse

Le semestre d'automne sera consacré au développement d'un secteur situé le long de la Werkhofstrasse, voisin de la caserne des pompiers, non loin de l'Esplanade et de l'historique Brühlhof (1930) et à proximité de l'ancienne usine à gaz 'Coupole' abritant le premier centre autonome de jeunesse (CAJ) de Suisse fondé il y a 50 ans.

**Le périmètre de réflexion** du projet s'étend sur toute la surface délimitée par le liseré blanc.

Les abords et aménagements extérieurs de l'ensemble du site devront être traités. Un soin particulier devra être apporté aux coutures avec le domaine public en particuliers le canal bordant le site au Nord-Est et les différents axes routier au Nord-Ouest ou au Sud-Est ainsi que le barreau routier au Sud-Ouest.



Fig.4 à gauche  
Vue aérienne du secteur Werkhofstrasse/Brühlhof  
(Source: Google Maps, v.2013)



**Le périmètre d'intervention** comprend le parking au Sud-Est, le bâtiment d'habitation (3) et suivant les options prises, du bâtiment (1)

Le bâtiment (1) Wohlfahrtsgebäude des Vereinigten Drahtwerke Biel, construit en 1916 par les architectes Moser, Schürch & v. Gunten caractérisé par son architecture Heimattil proposait une vision révolutionnaire et hygiéniste du lieu de travail. En effet, les travailleurs y bénéficiaient d'un espace de pause déjeuner confortables ainsi que des espaces de vestiaires dotés de douches et de baignoires.

Ce bâtiment accueille actuellement les services sociaux d'intégration "Multimondo". Ce dernier est classé à l'inventaire et doit être conservé dans le cadre du projet. Il peut être laissé en l'état ou faire l'objet d'une transformation en incluant partiellement des éléments du programme. Les surfaces ainsi occupées doivent être compensées.

Le bâtiment scolaire (2) VSAS; Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz; doit être conservé en l'état. Aucune intervention n'est autorisée hormis la réflexion sur ses abords.

Le bâtiment d'habitation (3), propriété de l'entreprise Baehni Frères sera démolit.

#### Données cadastrales:

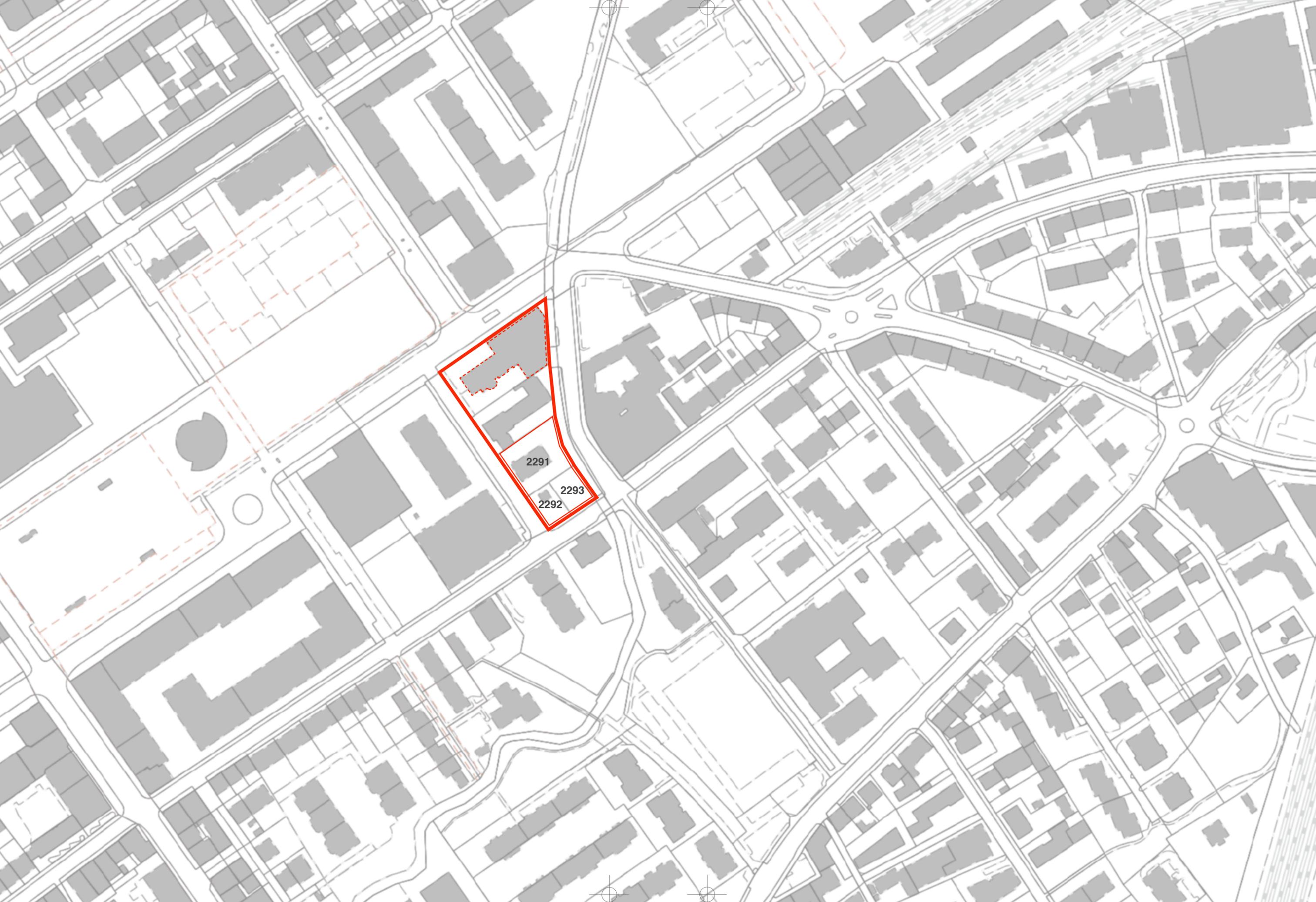
no des parcelles:	surfaces:
2287	2050m <sup>2</sup>
8216	1250m <sup>2</sup>
<b>2291</b>	<b>1060m<sup>2</sup></b>
<b>2292</b>	<b>350m<sup>2</sup></b>
<b>2293</b>	<b>380m<sup>2</sup></b>

#### Quelques projets de référence:

- \_ Das Breite Hotel, Basel
- \_ Jugendherberge, Basel
- \_ Unternehmen Mitte, Basel
- \_ Gundeldinger Feld, Basel
- \_ Hotel ZwiBack, Wallisellen
- \_ Magdas Hotel, Wien
- \_ Hotel am Brillantengrund, Wien
- \_ Hotel Daniel, Wien
- \_ Totem de Neige, Flaine
- \_ Jugendherberge, Bern
- \_ Unterkunft Camping Sutz, Sutz-Lattrigen
- \_ Absalon Kirke, Kopenhagen

Fig.5 à gauche  
Vue aérienne du secteur Werkhofstrasse  
(Source: Google Maps, v.2013)

Fig.6 pages 18 et 19  
Extrait du plan cadastral (Bienne)



2291

2293

2292

# PROCESSUS DE PROJET

## organisation des activités de l'atelier

Depuis la morphologie urbaine et la composition d'un ensemble bâti cohérent en passant par l'organisation programmatique et typologique du projet pour terminer par l'étude des détails constructifs, les activités de l'atelier s'inscriront dans un processus de focalisation, du général au particulier. Quatre étapes décrites ci-après jalonnent le travail d'atelier. Malgré une structure en étapes, des allers-retours seront constamment effectués entre les étapes de projet. La réflexion portera sur l'ensemble des éléments urbanistiques, architecturaux, environnementaux et programmatiques nécessaires à la réalisation d'un projet urbain. A ce titre une attention particulière sera portée aussi bien sur la qualité des espaces intérieurs que sur celle des prolongements extérieurs publics et semi-publics dont la configuration devra favoriser les échanges et la vie sociale des habitants du quartier. Les questions liées à la matérialisation et la construction du projet accompagneront chaque étape du processus.

### 1. L'analyse du site

Cette première étape de travail sera réalisée en 4-5 équipes composées de 5 à 6 personnes. Cette rapide analyse du site consistera à comprendre les enjeux spécifiques liés à cette portion de ville. Une grille de lecture est proposée (sujet, format, présentation), une partie de la matière est disponibles. Ces analyses se feront sur la base d'exemples déjà réalisés. L'échelle de travail pour cette étape est la ville / le quartier. En outre, une maquette du site à l'échelle 1/200 sera réalisée de même que des fonds de plans, coupes et élévations. Ces éléments serviront à tous.

#### Cadrage maquette:



échelle: 1|200  
fond cadastral: fourni  
matière terrain: carton gris  
matière bâtiments: carton gris, 2 couches  
végétation: à définir  
eau: plaque plexiglass sur carton de fond

### Planches d'analyses:

Les sujets à traiter sont:

- > Bâti, affectations & accessibilités
- > Développement urbanistique de la ville
- > Constructions similaires
- > Histoire & matérialité, particularités constructives
- > Bases de coupes et façades 1/200

Formation des équipes: à la libre appréciation des étudiants

### 2. Maquettes

Cette seconde étape, individuelle, consistera à définir la volumétrie, la morphologie, l'implantation du(es) bâtiment(s) et l'organisation générales du programme. Cette étape se fera uniquement sous forme de maquettes. (cf. exemples). Il s'agira de produire des maquettes conceptuelles qui expriment les principes généraux du projet et sa matérialité. L'abstraction comme outil de projet, servant une approche conceptuelle.

### 3. Développement

Sur la base des études préliminaires réalisées en maquettes, il s'agira de développer le projet en plans, coupes et élévations tout en assurant la mise à jour des maquettes d'études. A l'aide des aller-retour fréquents entre les bases de maquettes de la phase 2 et les plans de la phase 3, il s'agira de renforcer la perception spatiale du projet à toutes les échelles (urbain, bâtiment et espaces). Cette étape permettra d'aborder les questions relatives à la construction et à la matérialité à l'aide de coupes constructives.

### 4. Synthèse

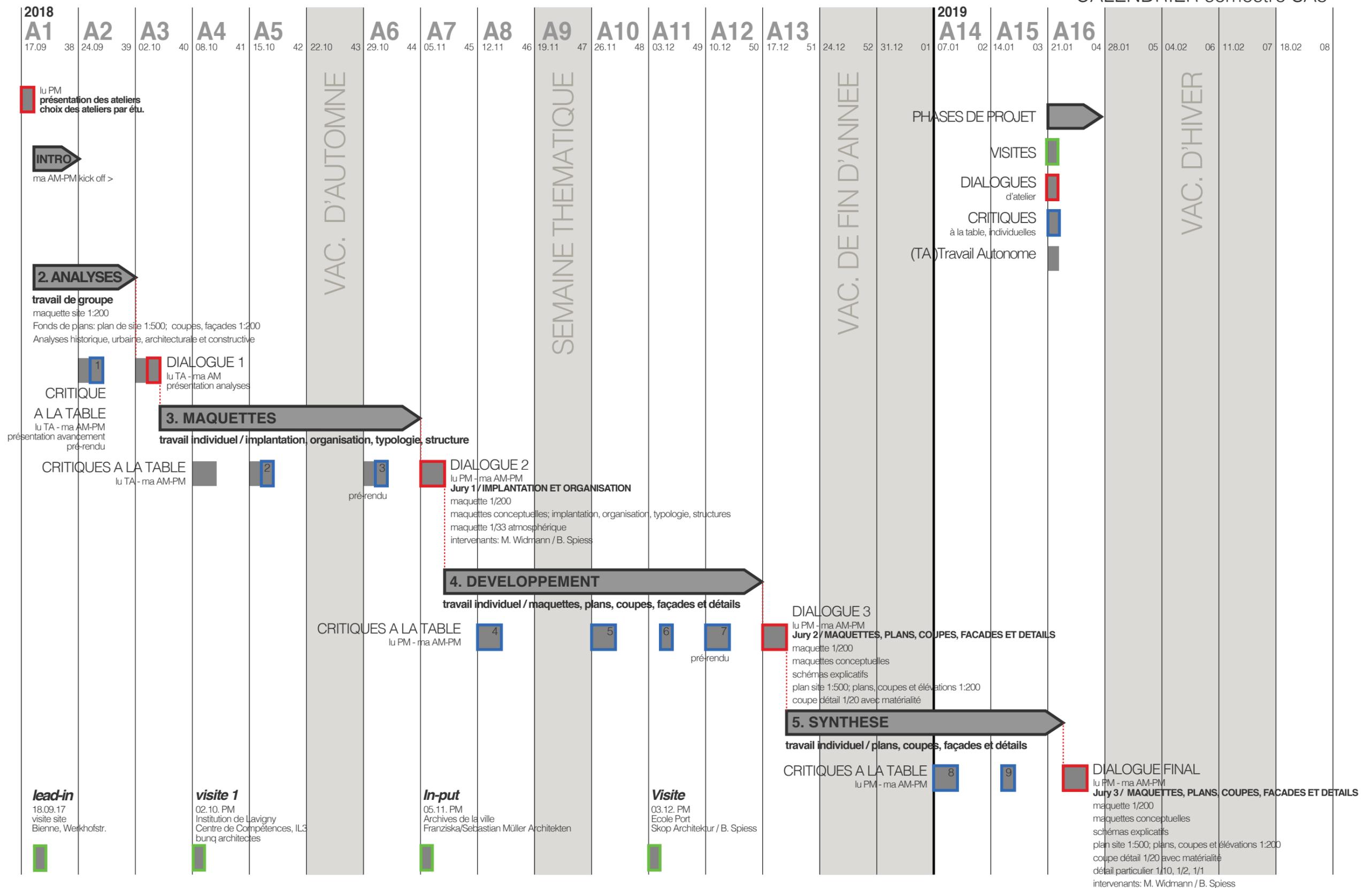
Sur la base du projet développé en maquettes et en plans au cours des étapes précédentes, la synthèse permettra d'approfondir les aspects constructifs, préciser l'organisation des plans et des typologies et de développer un détail particulier d'un tel programme (p. ex.: mobilier, lutrerie, signalétique)

Fig. 7  
Exemple de travaux d'étudiants  
année académique 2017-2018  
échelles: variables





CALENDRIER semestre SA5



nb: Le calendrier peut être sujet à des modifications

# PROGRAMME

## Liste des locaux

Le centre d'intégration pré-professionnel des services de l'enseignement spécialisés offre par le biais d'un programme hôtelier un cadre professionnalisant et intégratif. Il s'agit en premier lieu de préparer les élèves à une insertion professionnelle. Outre quelques salles d'enseignements et d'administration, le programme comprends majoritairement de l'hébergement de type hôtelier (appart-hôtel/chambres), mais également un restaurant et une salle polyvalente. L'encadrement des élèves est assuré par des éducateurs spécialisés. L'ensemble des tâches inhérentes à un tel programme est assuré par les élèves qui sont répartis au sein de différents "ateliers" dont:

- la réception, l'accueil des clients et la gestion des réservations du secteur hôtelier
- la gestion des réservations et du catering du secteur manifestations
- la buanderie / laverie secteur hôtelier et restauration
- l'entretien de l'ensemble des locaux
- la cuisine et le service du secteur restauration

## 0. ADMINISTRATION ET GESTION

### 0.1 Administration

0.1.1 Entrée de service	env.	10m2
0.1.2 Distribution, WC (wc hommes, femmes, handicapés) (connexion souhaitée avec 1.1)		
0.1.3 Administration (secrétariat, comptabilité)	env.	20m2
0.1.4 Bureaux des éducateurs (3 bureaux de 25m2, pour 3 pers.)	env.	75m2
0.1.5 Bureaux du directeur (1 bureau; y.c. surface pour réunions)	env.	30m2
0.1.6 Salle des colloques	env.	30m2
0.1.7 Vestiaires éducateurs (2 vestiaires de 15m2; y.c. wc élèves et 2 douches1)	env.	30m2

### 0.2 Formation / théorie

0.2.1 Entrée (depuis 0.1.1)	-	
0.1.2 WC des élèves (1hommes y.c. 2 urinoirs, 2 femmes y.c. handicapés)		
0.1.3 salles de théories (2 salles de 50m2)	env.	100m2

**S-total Administration** **295m2**  
(circulations non comprises)

## 1. HEBERGEMENT

### 1.1 Entrée, accueil

1.1.1 Entrée principale, sas	env.	10m2
1.1.2 Hall d'entrée, WC (1hommes y.c. 2 urinoirs, 2 femmes y.c. handicapés)	env.	40m2
1.1.3 Réception, information	env.	20m2
1.1.4 Back office (bureau du resp.)	env.	16m2
1.1.5 Ascenseurs (ascenseurs clients et services séparés)		

### 1.2 Espaces communs

1.2.1 Bar et petite restauration (liaison fonctionnelle avec 1.1.2-3)	env.	20m2
1.2.2 Espace de coworking	env.	100m2
1.2.3 Salles de réunions, conférences (1 salle divisible en 2x40m2)	env.	80m2

### 1.3 Chambres et studios

1.3.1 Studios type appart-hotel (14 chambres d'env. 28m2, wc/bain, kitchenette)	env.	400m2
1.3.2 Chambres double, wc/douche (20 chambres d'env. 20m2)	env.	400m2
1.3.3 Chambres à 4 lits, wc/douche (16 chambres d'env. 25m2)	env.	400m2

### 1.4 Locaux de service

1.4.1 Buanderie, centrale (accès direct à l'ascenseur de service ou à l'extérieur) (y.c. stock du linge plat)	env.	50m2
1.4.2 Locaux nettoyage local principal, stock	env.	25m2
local à chaque étage	env.	8m2
1.4.3 Local de pause, réfectoire (cuisine commune)	env.	40m2
1.4.4 Vestiaires élèves (H/F) (2 vestiaires de 20m2; y.c. 1 wc élèves et 2 douches)	env.	40m2
1.4.5 Stockage non food (2 locaux de 20m2)	env.	40m2
1.4.6 Atelier de petites réparations (en liaison avec l'extérieur)	env.	40m2

### 1.5 Locaux annexes

1.5.1 Local à vélos	env.	30m2
1.5.4 Local poubelles (4-6 containers)	env.	20m2

### 1.6 Locaux techniques

1.6.1 Local électricité	env.	15m2
1.6.2 Local chauffage/ventilation	env.	50m2
1.6.3 Local sanitaire	env.	15m2

**S-total Hébergement** **1'844m2**  
(circulations non comprises)



## 2. RESTAURANT

2.1 Entrée indépendante, sas (si possible liaison fonctionnelle avec programme 1)	env. 10m <sup>2</sup>
2.2 Accueil, vestiaire	env. 10m <sup>2</sup>
2.3 Salle, y compris bar	env. 120m <sup>2</sup>
2.4 Cuisines	env. 40m <sup>2</sup>
2.5 Lavage vaisselle	env. 12m <sup>2</sup>
2.6 Stock food et chambre froide	env. 25m <sup>2</sup>
2.7 Dépôts mobilier extérieur	env. 20m <sup>2</sup>
2.8 WC (1homme y.c. 2 urinoirs, 2 femmes y.c. handicapés) (mutualisation avec 1.1.2 possible)	

**S-total Restaurant 237m<sup>2</sup>**  
(circulations et locaux sanitaires non compris)

## 3. ESPACE POLYVALENT

### 3.1 Entrée

3.1.1 Entrée, sas thermique	env. 10m <sup>2</sup>
3.1.2 Vestiaire	env. 15m <sup>2</sup>
3.1.3 Foyer avec office	env. 80m <sup>2</sup>
3.1.4 Dépôts bar / traiteur	env. 20m <sup>2</sup>
3.1.5 WC (4 hommes y.c. 2 urinoirs, 4 femmes, 1 handicapés)	

### 3.2 Locaux représentations

3.2.1 Salle polyvalente (hauteur sous plafond 5m)	env. 200m <sup>2</sup>
3.2.2 Loges (y.c. 1 wc et 1 douches)	env. 20m <sup>2</sup>
3.2.4 Régie	env. 10m <sup>2</sup>

**S-total Salle polyvalente 355m<sup>2</sup>**  
(circulations et locaux sanitaires non compris)

## 4. EXTERIEURS

### 4.1 Parcage

Situation urbaine, centre ville

Parcage des véhicules privés au Centre des Congrès à 200m

4.1.1 Couvert à vélo	env. 50 p
4.1.3 Parcage provisoire, dépose hôtel	env. 2 p
4.1.4 Arrêt livraisons	env. 25m <sup>2</sup>

### 4.2 Places d'activités

4.2.1 Terrasse restaurant	env. 100m <sup>2</sup>
4.2.2 Place-jardin (selon projet)	

Fig.8 Buchner&Bründler Architekten,  
Jugendherberge, Basel  
(source: www.bbarc.ch)

## CADRE DIDACTIQUE

### Critiques à la table

Le suivi de l'avancement du travail des étudiants se fera régulièrement par des critiques à la table. La présence aux journées d'atelier est obligatoire afin de garantir un développement cohérent du projet et d'assurer une continuité dans les échanges.

Les critiques à la table seront réalisées en groupes de 3-4 étudiants.

### Dialogues

Les dialogues d'atelier sont précédés des présentations des travaux. La présence de tous est requise tout au long de ces journées. Des invités extérieurs et des experts participeront aux dialogues intermédiaires et finaux.

### Rapporteurs

Lors des critiques à la table ou des journées de dialogues, chaque étudiant(e) est secondé d'un rapporteur. Ce dernier aura la tâche de prendre note de l'ensemble des remarques formulées par l'(es) intervenant(s), afin de les restituer à l'issue des débats, le plus fidèlement possible, à l'étudiant(e) concerné.

### Evaluations

Aucune note n'est remise à l'issue des dialogues intermédiaires. Les étudiant(e)s qui ne sont pas en mesure de répondre aux demandes du cahier des charges se verront averti à l'issue des dialogues intermédiaires par le biais d'un courriel. Une note unique est communiquée à l'issue du dialogue final.

Les critères d'évaluation suivants seront pris en compte: (pas d'ordre de priorité)

- la pertinence de l'implantation
- l'expression architecturale en adéquation au thème
- la qualité des typologies proposées
- la qualité spatiale et fonctionnelle du programme
- la rationalité et l'économie des moyens
- la pertinence de la matérialisation et des choix constructifs
- l'exhaustivité; travail complet répondant ou dépassant les exigences requises
- caractères des aménagements extérieurs en adéquation au site et au thème
- la justesse, la cohérence et la qualité de la proposition structurelle et constructive en adéquation avec le parti architectural
- Le niveau de compréhension des enjeux techniques (mise en œuvre, faisabilité, contraintes et exigences de toutes natures)
- La qualité de la représentation graphique et des autres moyens de communication (maquettes, discours)



Fig.9 Frank Lloyd Wright and members of the Taliesin Fellowship, Wisconsin, 1937

## DOCUMENTS ET RENDUS

### Impressions hebdomadaires

Les critiques à la table se feront sur la base de documents papiers imprimés.

### Rendus

Les échéances des rendus devront être strictement respectées. Tous les étudiants fournissent les rendus le même jour, indépendamment de la date de présentation, si celles-ci se déroulent sur plusieurs jours. Ils sont responsables de prévoir le temps nécessaire à la production, à l'impression ou à la confection des documents. Une contremarque attestera du respect de l'échéance. Les documents reçus hors délais ne seront pas pris en considération.

Les rendus seront sobres, simples et clairs. Les informations précises relatives aux formats des documents, à l'échelle des dessins ou à la mise en page seront transmises avant chaque rendu. Ces recommandations devront être strictement respectées pour des questions d'archivage.

Chaque rendu comportera des schémas explicatifs simples, au minimum deux images de référence avec leurs sources et un court texte explicatif.

### Textes

Pour les textes, les polices suivantes seront acceptées:

- Arial
- Helvetica

Trois tailles de police par document maximum.

### Dessins

Les dessins seront réalisés aux traits noirs sur fond blanc. Trois épaisseurs de traits seront admises.

### Couleurs

Le noir, deux dégradés de gris ainsi que deux couleurs à choix formeront l'ensemble de la palette chromatique des rendus.

Helvetica  
Helvetica  
Helvetica

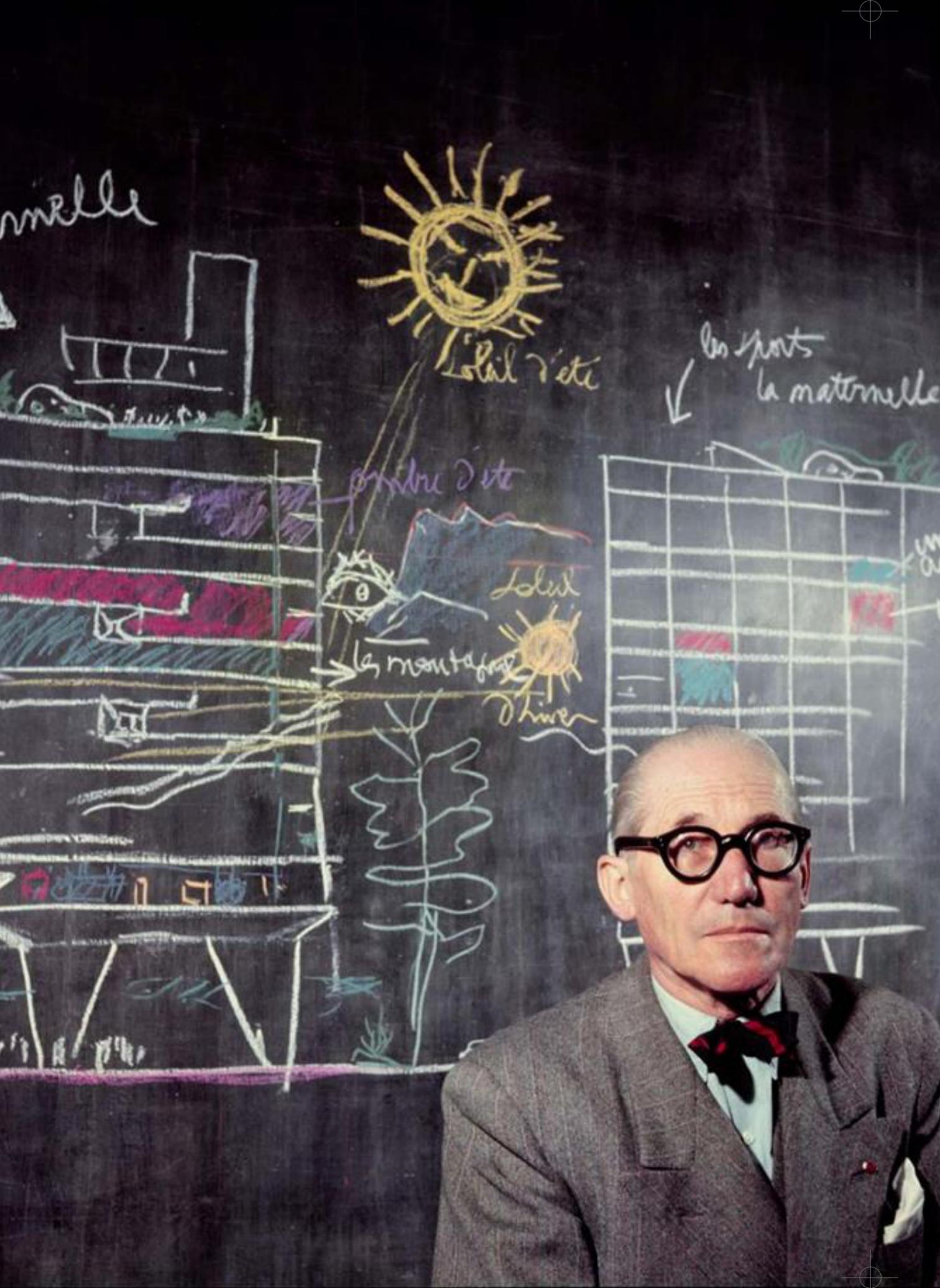
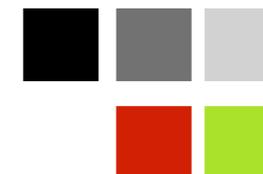


Fig.10 Le Corbusier, Paris Match, 1953, photographie Willy Rizzo, Fondation Le Corbusier